Que faut-il pour bien gérer les boisés privés?

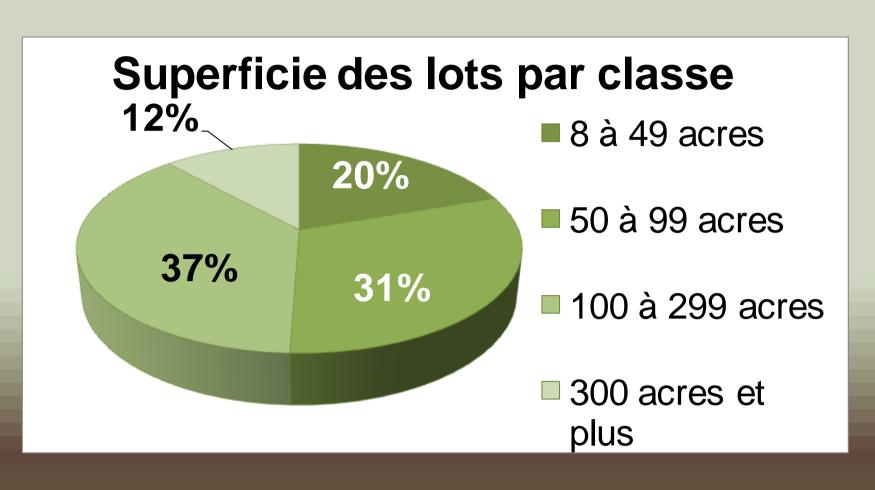
Une enquête sur les besoins, en terme de soutien à l'aménagement, auprès des propriétaires forestiers au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick

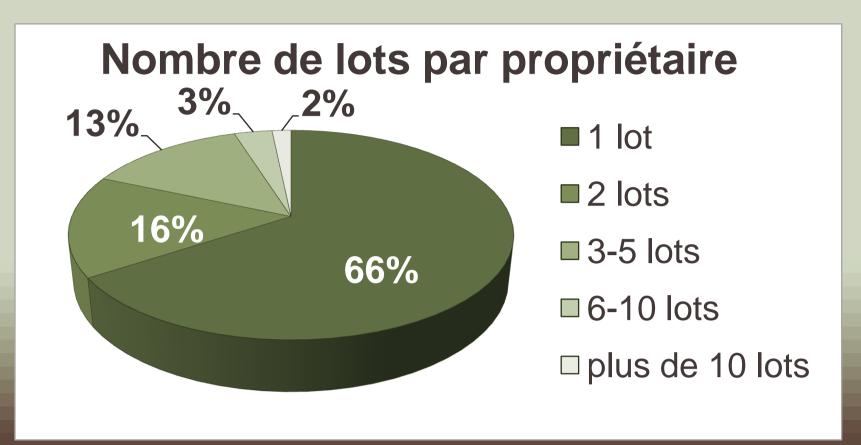
Introduction

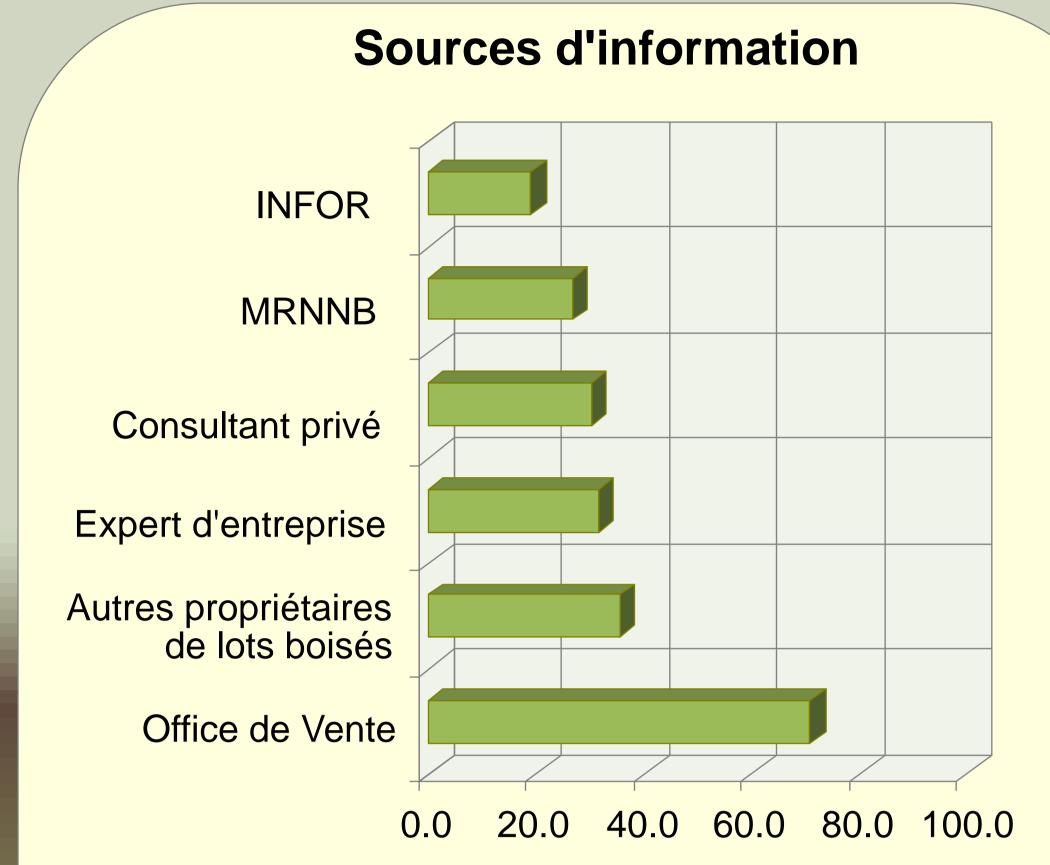
Au Nouveau-Brunswick, 30 % du territoire forestier est composé de boisés privés non industriels qui fournissent une proportion équivalente des besoins en fibres à l'industrie forestière, ainsi qu'une diversité d'autres biens et services. Malgré l'importance de l'aménagement durable de ces forêts pour la province, les services de soutien aux propriétaires sont relativement limités et les niveaux de financement sont dépendants des instances gouvernementales et de l'état de l'industrie forestière.

Vicky Belzile¹, Stephen Wyatt¹ et Solange Nadeau²

¹Faculté de foresterie, Université de Moncton, Edmundston, Nouveau-Brunswick ²Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Fredericton, Nouveau-Brunswick







L'Office de Vente est la source préférée d'information, même si leur offre est très restreinte. Très peu de propriétaires utilisent INFOR, l'organisme officiel d'information et de conseils auprès des propriétaires.

Objectifs de l'étude

Ce projet cherche à comprendre ce qui pourrait être mis en place afin de mieux soutenir les propriétaires dans la gestion de leurs boisés. Divers thèmes ont alors été abordés à travers l'outil d'enquête utilisé, dont:

- le profil actuel des terres boisées des propriétaires;
- les objectifs des propriétaires quant à l'aménagement de leurs boisés;
- les objectifs actuels et futurs de production et de mise en valeur.

Le second objectif consiste à déterminer les services qui pourraient être offerts aux propriétaires, pour un meilleur soutien.

Raisons pour être propriétaire d'un lot boisé sur une échelle de 1 à 4

Plaisir de possession et de détente	3.14
Protection du boisé / faune / paysage	3.04
Constitution d'un héritage familial	3.03
Besoins personnels	3.01
Aménagement à long terme	2.97
Investissement ou fonds de pension	2.75
Revenus de la récolte du bois	2.37
Travail personnel / familial	2.28
Résidence permanente	2.19
Chasse, pêche et loisirs	2.08

me	3.01 2.97		l'aménagement et volonté de débourser sur une échelle de 1 à 5		
de pension	2.75		Acheter des photographies aériennes	2.23	
bois	2.37		Effectuer une coupe	2.20	
al	2.28		Entretenir les lignes de propriétés	2.17	
	2.19		Effectuer une éclaircie précommerciale	2.11	
	2.08		Construire des chemins	2.06	
			Confectionner un plan d'aménagement	1.97	
			Informer sur le contrôle des insectes	1.94	
rochaines années			Contrôler la végétation	1.87	

Méthodologie

Nous avons identifié les noms de 1969 propriétaires de boisés possédant plus de 4 hectares (10 acres) dans le territoire à l'étude en utilisant une liste datant de 2008.

Un sondage de 36 questions a été posté à un échantillon aléatoire de 700 propriétaires (36 %) en juillet 2010. Un rappel postal et téléphonique ont été faits 3 semaines et 6 semaines plus tard.

203 réponses valides ont été reçues, équivalent à un taux de 29%.

L'analyse est actuellement en cours et cette affiche présente quelques résultats des effectifs.

Projets au cours de 10 prochaines années

Récolter du bois	63 %
Donner en héritage	49 %
Augmenter la production ligneuse	47 %
Réaliser les activités minimales	45 %
Développer aux fins récréatives	26 %
Aucun plan / ne sais pas	25 %
Effectuer l'aménagement faunique	21 %
Laisser tel quel / aucune activité	16 %
Récolter les produits forestiers non-ligneux	13 %

Conclusion

Intérêt pour les services de soutien à

- L'aménagement afin d'augmenter la production de matière ligneuse n'est pas une priorité pour bien des propriétaires.
- La faible diversité des programmes de soutien à l'aménagement ne répond plus aux besoins actuels des propriétaires.
- Aucun organisme offre la plage de service demandée par les propriétaires de la région.
- Nous aspirons utiliser ces informations afin de mieux estimer la possibilité forestière de la région.